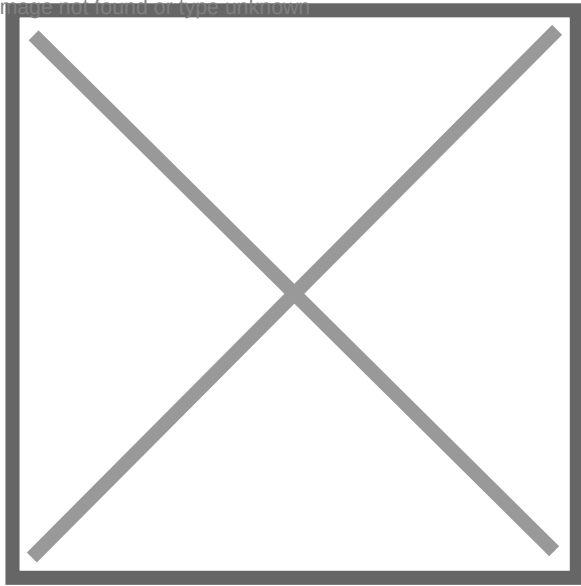


Image not found or type unknown



Un heritier refuse de signer

Par **scopelo**, le **17/11/2012 à 16:05**

Nous sommes 4 et un héritier refuse de signer le dossier final depuis plusieurs années que peut on faire?

Par **chaber**, le **17/11/2012 à 16:53**

bonjourrrrrLe notaire a-t-il fait une sommation par huissier à cet héritier récalcitrant?rrrrSi les autres héritiers sont d'accord, il faut prendre un avocat pour aller devant le tribunal.

Par **chaber**, le **17/11/2012 à 17:02**

votre question fait doublon avec http://www.experatoo.com/droit-civil-familial/refus-heritier-signer-dossier_107974_1.htm#.UKe01GfD6Srnque je fais supprimer.

Par **scopelo**, le **17/11/2012 à 17:44**

Merci de prendre le temps de me venir en aide.rrrrrLe notaire ne veut plus s'occuper du dossier et a mis tout l'argent de côté (je ne sais plus l'expression).Il en a assez d'avoir travaillé sur ce dossier sans résultatrrrrD'ailleurs ,il nous demande 600 euros de frais , pour reprendre le dossier. Est-ce normal? Si oui, je veux bien pour faire avancer mais si elle ne paie pas cette facture demandée l'affaire est quand même bloquée? rrrrrJ'ai pris un avocat qui me donne

que peu de nouvelles même avec mes relances.rnrnJe ne sais plus quoi faire